

COMMUNIQUÉ (N°5) / Le lardin Saint-Lazare, le 30 janvier 2026

Un délai supplémentaire pour sauver Condat

Le tribunal de commerce de Bordeaux doit accorder quelques semaines de répit au dossier Condat. Pourquoi ? Parce qu'un projet de SCIC, pour être crédible et pérenne, repose sur une base financière solide. Cette base, ne se décrète pas, elle se construit. Aujourd'hui, il faut convaincre des partenaires financiers prêts à s'engager aux côtés de la SCIC et des salariés dans une aventure humaine, économique et sociale majeure.

En revanche, si un autre projet sérieux de reprise arrive, la SCIC pourrait s'y

Les pouvoirs publics ont les moyens de donner sa chance à Condat. Les leviers existent. Les discours aussi. Maintenant, il faut des actes.

associer ou même se retirer. Par projet sérieux nous entendons une volonté de maintenir les emplois et développer l'activité du site pour en assurer son avenir.

Si le tribunal refuse d'assouplir le calendrier, dès mercredi, Condat pourrait basculer en liquidation judiciaire. Une décision expéditive qui fracasserait plus de 200 familles vivant de l'activité de la papeterie. Pour la Filpac CGT, il est inconcevable d'exécuter un outil industriel au seul motif qu'une case doit être cochée dans un agenda. Une usine ne se ferme pas comme se boucle un dossier administratif.

D'autant que, selon nos informations, l'activité peut se poursuivre au moins jusqu'à la fin février. Ces quelques semaines sont décisives pour sauver les emplois et maintenir l'activité dans un territoire déjà ravagé par la désertification industrielle.

Les pouvoirs publics ont les moyens de donner sa chance à Condat. Les leviers existent. Les discours aussi. Maintenant, il faut des actes. Parce que les 200 salariés de Condat n'ont pas vocation à venir grossir la longue liste des sacrifiés de l'industrie. |||